



COMMISSION JEUNES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.87

PV N°10 publié le 21/10/2025

Réunion du lundi 20 octobre 2025

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67

Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

U14 / U15 : Laurence PASQUIER - adresse mail : JeunesU15@loire.fff.fr

U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19- adresse mail : JeunesU13@loire.fff.fr

U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28- adresse mail: JeunesU11@loire.fff.fr

U9 : Alain Cerutti - adresse mail : JeunesU9@loire.fff.fr

U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : JeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

Lignon Couzan : changement date matchs U13 du 08/10. Report match U15 du 14/09. Report match U15 D3 du 08/11.

Bords de Loire : accord report match U15 du 14/09.

St Jean Bonnefonds : terrain matchs U15 à 8 à domicile. Impossibilité accueil plateau U7.

Grand Croix Lorette : feuilles plateau U9 du 04/10.

Firminy : horaire plateau U7 du 08/11. Horaire matchs U13 du 08/11.

St Christo Marcenod : demande changement lieu plateau le 08/11.

Pays de Coise : terrain plateau U11 du 08/11.

Génilac : problèmes match U15 D3 du 12/10.

Sury le Comtal : feuille de match U13 du 27/09. Feuille de match U15 D3 du 18/10.

L'Etrat La Tour : accord terrain match U13 D1 du 08/11.

Ondaine : inscription 4^{ème} équipe U9.

Doizieux : feuilles de match Coupe Pitch (non reçues avec le mail).

St Romain le Puy : demande renseignements matchs U15 à 8.

Forez Donzy : terrain matchs à domicile U11 D3.

Haut Pilat : terrain match U17 D1 à domicile.

Se. Montreynaud : engagement une équipe U15 à 8.

As. St Etienne : déclaration tournoi E. Teyssier les 6 et 7/12.

INFORMATIONS AUX CLUBS

DERNIER RAPPEL :

Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.

Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.

Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.

Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :

U14 / U15 : Laurence PASQUIER - adresse mail : JeunesU15@loire.fff.fr

U13: Toufik OUAAMARI: 06 01 13 27 19: - adresse mail: JeunesU13@loire.fff.fr

U11: Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28- adresse mail :: JeunesU11@loire.fff.fr

U9 : Alain Cerutti- adresse mail : JeunesU9@loire.fff.fr

U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : JeunesU7@loire.fff.fr

Ceux-ci seront traités directement par le responsable de la catégorie à réception du courriel. Le secrétariat de la Commission Jeunes s'occupera uniquement de la mise en page sur le PV. Merci de votre compréhension.

INFORMATIONS U17 / U18 / COUPES

COUPES

Les clubs souhaitant organiser les finales jeunes le jeudi 29 mai 2026 doivent faire acte de candidature auprès de la commission des jeunes avant la fin d'année.

Merci à Se. Olympique pour sa candidature

Le tirage au sort du 2^{ème} tour des Coupes U15 et U18 aura lieu le lundi 27 octobre à partir de 19h à la Commission des Jeunes.

En U15, toutes les équipes District qualifiées sont concernées, soit 45 clubs : un tour de cadrage sera nécessaire (2 matchs).

En U18, toutes les équipes District qualifiées sont concernées, à l'exception des 3 clubs encore qualifiés en Coupe Gambardella (Ecotay Moingt, Abh et St Galmier Chamboeuf que nous félicitons), soit 46 clubs : un tour de cadrage sera nécessaire (3 matchs).

INFORMATIONS U14 / U15 / U15 à 8

U15 à 8

Clubs engagés :

Pays de Coise – Bonson St Cyprien – St Jean Bonnefonds – Se. St Victor sur Loire – Génilac - St Romain le Puy – Anzieux – Se. Montreynaud.

Le championnat a débuté ce dimanche 19 octobre.

Veillez à bien vérifier la feuille de match, afin que celle-ci soit remplie correctement par l'arbitre et les responsables des équipes.

INFORMATIONS U13

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Journée 1

D1

54774787 Se. Côte Chaude 3 / L'Etrat La Tour 2

54848820 L'Etrat La Tour 3 / Se. Olympique 3

D2

54775448 Se. Côte Chaude 4 / Andrézieux Bouthéon

D3

54849289 Sury Le Comtal 1 / Se. Suc. Terreñoire

Les clubs sont priés d'envoyer les feuilles de match avant d'être sanctionnés.

Coupe Pitch

Il manque quelques résultats de la Coupe Pitch.

Les clubs concernés sont priés d'envoyer les feuilles de match.

INFORMATIONS U11

P.V. U10-U11 du 21/10/2025

Suite au rappel effectué dans le P.V. du 14/10/2025, le ou les responsables d'équipes ci-dessous n'ont toujours pas inséré leur feuille de plateau dans le logiciel FAL et sont donc amendés de 10 € comme le prévoit les règlements.

J2 du 04/10/205

D1

Poule B

547504 RIORGES 2

Poule D

500430 SE. COTE CHAUDE 1

D2

Poule A

516403 GRAND CROIX LORETTE 1

Poule B

508408 ANDREZIEUX BOUTHEON 1 F

Poule D

582734 ST ETIENNE SUD 1

500430 SE. COTE CHAUDE 2

Poule E

500430 SE. COTE CHAUDE 3

Bilan administratif de la JOURNÉE 3 du samedi 11 octobre 2025 en U11

Rappel : les feuilles de plateaux sont à insérer dans le logiciel FAL avant ou après le déroulement du plateau à l'exclusion de toute autre procédure. Il est inutile d'envoyer des feuilles de plateaux papier au district, celles-ci ne seront pas prises en considération. Les clubs ci-dessous ont jusqu'au 25/10/2025 pour se mettre en règle, avant l'application des amendes pour non-insertion de la feuille de plateau dans le logiciel FAL.

D1

Poule A

500225 AS. ST ETIENNE 1
544208 ROCHE ST GENEST 1

Poule B

547504 RIORGES 2
500225 AS. ST ETIENNE 2
509599 FEURS 1

Poule D

500430 SE. COTE CHAUDE 1
504775 L'ETRAT LA TOUR 3

D2

Poule B

508408 ANDREZIEUX BOUTHEON 1 F

Poule D

534257 ASA. CHAMBON FEUGEROLLES 1
582734 ST ETIENNE SUD 1
500430 SE. COTE CHAUDE 2

Poule E

563864 OLYMPIQUE TERRENOIRE 1
518872 SE. SUC. TERRENOIRE 2
500430 SE. COTE CHAUDE 3

D3

Poule A

517279 L'HORME 3

Poule C

509599 FEURS 2

Poule E

500430 SE. COTE CHAUDE 4
534257 ASA. CHAMBON FEUGEROLLES 2
563864 OLYMPIQUE TERRENOIRE 3

INFORMATIONS U9

P.V. U8-U9 du 21/10/2025

Suite au rappel effectué dans le P.V. du 14/10/2025, le ou les responsables d'équipes ci-dessous n'ont toujours pas inséré leur feuille de plateau dans le logiciel FAL et sont donc amendés de 10 € comme le prévoit les règlements.

J1 du 04/10/2025

U9 – D1

Poule D

548273 ONDAINE 1

Poule F

517999 CELLIEU 1

Poule G

523656 ST JUST ST RAMBERT 1

U9 – D2

Poule E

517999 CELLIEU 2 et 3

Poule H

534257 ASA. CHAMBON FEUGEROLLES 1 et 2

Poule I

548273 ONDAINE 2 et 3

Poule J

523656 ST JUST ST RAMBERT 2 et 3

Poule M

582734 ST ETIENNE SUD 1

Bilan administratif de la JOURNÉE 2 du samedi 11 octobre 2025 en U9

Rappel : les feuilles de plateaux sont à insérer dans le logiciel FAL avant ou après le déroulement du plateau à l'exclusion de toute autre procédure. Il est inutile d'envoyer des feuilles de plateaux papier au district, celles-ci ne seront pas prises en considération. Les clubs ci-dessous ont jusqu'au 25/10/2025 pour se mettre en règle, avant l'application des amendes pour non-insertion de la feuille de plateau dans le logiciel FAL.

U9 – D1

Poule B

521798 FC. ST ETIENNE 3

Poule C

509599 FEURS 1 et 2

Poule D

580450 SE. LA RIVIERE 1 et 2

Poule E

521798 FC. ST ETIENNE 1 et 2

Poule G

523656 ST JUST ST RAMBERT 1

U9 – D2

Poule D

554178 ST CHAMOND FEU VERT 1 et 2

Poule E

517999 CELLIEU 2 et 3

Poule F

521798 FC. ST ETIENNE 6

Poule G

590363 CHAMPDIEU MARCILLY 1

Poule H

534257 ASA. CHAMBON FEUGEROLLES 1 et 2

Poule J

523656 ST JUST ST RAMBERT 2 et 3

Poule K

509599 FEURS 3 et 4

Poule L

523656 ST JUST ST RAMBERT 4 et 5

Poule M

582734 ST ETIENNE SUD 1

Poule O

521798 FC. ST ETIENNE 4 et 5

INFORMATIONS U7

P.V. U6-U7 du 21/10/2025

Suite au rappel effectué dans le P.V. du 14/10/2025, le ou les responsables d'équipes ci-dessous n'ont toujours pas inséré leur feuille de plateau dans le logiciel FAL et sont donc amendés de 10 € comme le prévoit les règlements.

J1 du 04/10/2025

U7

Poule K

548273 ONDAINE 1 et 2 : pas de feuille de plateau.

Bilan administratif de la JOURNÉE 2 du samedi 11 octobre 2025 en U6-U7

Rappel : les feuilles de plateaux sont à insérer dans le logiciel FAL avant ou après le déroulement du plateau à l'exclusion de toute autre procédure. Il est inutile d'envoyer des feuilles de plateaux papier au district, celles-ci ne seront pas prises en considération. Les clubs ci-dessous ont jusqu'au 25/10/2025 pour se mettre en règle, avant l'application des amendes pour non-insertion de la feuille de plateau dans le logiciel FAL.

U6

Poule A

508408 ANDREZIEUX BOUTHEON 1

U7

Poule D

516403 GRAND CROIX LORETTE 1

Poule K

525333 SE. ST VICTOR SUR LOIRE 1

548273 ONDAINE 1 et 2

Poule L

534257 ASA. CHAMBON FEUGEROLLES 1

582734 ST ETIENNE SUD 1

Poule O

554178 ST CHAMOND FEU VERT 1